



Association à but non lucratif, régie par la loi de 1901

Enregistrée en sous-préfecture de Draguignan sous le n°11/1965
Parution n° 20200045 au Journal Officiel du 29/10/2020 (Annonce n°2024)
Siret : 413 929 084 000 31 - NAF 9312Z

Société Aygulfoise Sports et Loisirs

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2024

PROCES VERBAL

Siège social

Secrétariat

Maison des Associations
278 Avenue Th.Gautier
83370 SAINT AYGULF
contact@sasel.fr
☎ 04 94 97 40 06

L'an 2024, le 12 octobre à 16h00, les membres de l'association **SASEL** se sont réunis à Saint-Aygulf (83370), en Assemblée Générale Ordinaire convoquée par la Présidente, avec pour ordre du jour :

- **Rapport moral du Président.**
- **Rapport d'activité. (sans vote)**
- **Compte-rendu financier de l'exercice 2023-2024.**
- **Renouvellement du Conseil d'Administration.**
- **Questions diverses. (sans vote)**

30% des membres étant présents ou représentés, les délibérations ont pu valablement avoir lieu. Le compte-rendu détaillé de cette réunion fait l'objet des annexes 1 à 3.

Au fur et à mesure du déroulement de la réunion, les résolutions suivantes ont été adoptées par l'Assemblée Générale :

REFERENCE :
2024 PV AG

- **Rapport moral du Président** (annexe 1) :

1^{ère} RESOLUTION

L'assemblée approuve à l'unanimité le **rapport moral** du Président.

- **Rapport d'activité** (annexe 2) :

2^{ème} RESOLUTION

Résolution non soumise aux votes

- **Compte-rendu financier de l'exercice 2023-2024** (annexe 3) :

3^{ème} RESOLUTION

L'assemblée approuve à l'unanimité, **sauf une voix**, le compte-rendu financier pour l'exercice 2023-2024
Abstention : Mme Martine SOURDIN

Date :

14/10/2024

OBJET :

PV AG du
12/10/2024



Société Aygulfoise Sports et Loisirs

Association à but non lucratif, régie par la loi de 1901

Enregistrée en sous-préfecture de Draguignan sous le n°11/1965
Parution n° 20200045 au Journal Officiel du 29/10/2020 (Annonce n°2024)
Siret : 413 929 084 000 31 - NAF 9312Z

4ème RESOLUTION

➤ **Renouvellement du Conseil d'Administration:**

L'assemblée approuve le renouvellement de 2 administrateurs en fin de mandat, qui se représentent au même poste, et les nomme pour une durée de deux années, en ce qui concerne :

- Madame LAMBERT Marie-Claude (reconduite à l'unanimité).
- Madame DEBRIL Marie-Françoise (reconduite à l'unanimité).

De plus, l'Assemblée approuve le renouvellement de 2 membres du Bureau en fin de mandat, qui se représentent au même poste et les nomme pour une durée de trois années, en ce qui concerne :

Madame ROBIN Claudine, Présidente (reconduite à l'unanimité)
Madame ALEXANDER Florence, Secrétaire Générale (reconduite à l'unanimité)

➤ **Questions diverses**

Aucune résolution n'est adoptée au titre des questions diverses.

La séance est levée à 17H30.

*La Présidente
Claudine ROBIN*

*La Secrétaire Générale
Florence ALEXANDER*